

Le prochain Conseil Municipal se déroulera le jeudi 15 décembre à 18h15 en mairie.



À la majorité

De la responsabilité de la majorité

Appréhender les questions de sécurité dans l'espace public, renforcer le partenariat entre l'État et les collectivités, réduire durablement les vols et cambriolages, coordonner l'engagement des moyens... tels sont les enjeux du dispositif TSUR (Territoire de Sécurité Urbain et Rural) que vos élus de la majorité municipale, responsables, ont voté lors du dernier conseil communautaire. Nous pouvons nous étonner du vote "contre" des élus de la liste conduite par Monsieur Dejaiffe.

Être responsable, ce n'est pas se contenter de critiquer, c'est avant tout s'engager et savoir prendre les décisions qui s'imposent et qui permettent également d'anticiper.

Souvenez-vous : il y a deux ans, nous retournions dans le second confinement avec toutes les contraintes et difficultés induites pour chacun d'entre nous et notamment pour les commerçants. Nous avons alors pris nos responsabilités pour soutenir et accompagner, à notre échelle, tous les Barisiens dans cette épreuve collective.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle période de crise, vraisemblablement plus profonde et plus longue : celle de l'énergie. Là encore, nous prenons nos responsabilités. Fort heureusement, nous n'avons pas attendu cette crise pour engager la transition, c'était dans notre programme, nous le faisons : modernisation de l'éclairage public (LED), passage à la biomasse pour le réseau de chaleur de la Côte Sainte-Catherine, opération d'amélioration de l'habitat (OPAH), aides aux ménages pour l'isolation des logements et pour l'achat de vélos à assistance électrique, renforcement du réseau de transport urbain...

Faisons de cette épreuve une occasion supplémentaire pour accélérer le processus qui doit nous conduire à mieux gérer nos ressources. Comme beaucoup de collectivités, nous nous attelons à un plan de sobriété d'urgence qui doit nous permettre d'économiser l'énergie tout en maintenant la qualité de vie que l'on connaît dans notre ville. Les investissements à venir permettront d'envisager le plus long terme et cela, nous pourrons le réaliser grâce à la gestion saine de nos budgets depuis que nous sommes en responsabilité.

"Nous ne nous retrouvâmes point dépourvus lorsque la bise fut venue".

Et en prime, nous pourrons quand même "danser" durant les fêtes de fin d'année. En cette période difficile, dans un contexte global de morosité, il est indispensable de nous retrouver pour de beaux et grands moments de convivialité avec la magie des illuminations tout en maîtrisant la dépense énergétique. Rendez-vous, pour commencer, le samedi 26 novembre 2022 pour la traditionnelle Fééria Barisienne qui lancera un mois de festivités. Et bien sûr, le 3 décembre pour le traditionnel défilé de Saint-Nicolas.

C'est cela aussi, avoir le sens des responsabilités.

Les élus de la majorité

À la minorité

Des transitions à instaurer à Bar-le-Duc

« Investir pour préparer l'avenir » clame en slogan la majorité. En quoi le marché couvert et le futur boudrome ont pris en compte le défi énergétique et le changement climatique ? C'est un coût supplémentaire à court terme selon la majorité mais un mauvais calcul à long terme selon nous. Gouverner c'est prévoir le long terme.

Être étonnés de bien faire !

La majorité actuelle s'étonne dans le Bar Info d'octobre d'être félicitée sur sa gestion de la cité. Est-ce par peur de bien faire ou a-t-elle pris l'habitude de transformer ses rêves en réalités ?

Voilà exactement ce que nous avons dit (entre autres) :

- 1) Le constat de la cour des comptes est globalement positif. Mais il souffre des limites de ce genre d'exercice, qui est un contrôle essentiellement formel, comme le sont en général les contrôles qualité.
- 2) Ce qui n'est pas dit, c'est le tort que fait la fiscalité trop élevée à la ville. Elle détériore son attractivité, elle perd de la population, elle perd de l'industrie, elle perd son tourisme. L'avenir est sacrifié à une gestion trop comptable.

Horaires de l'accueil de la Mairie

Lundi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 18:00

Mardi, mercredi et vendredi 08:30 - 12:00 | 13:30 - 17:30

Jeudi 08:30 - 17:30

Permanence du Maire

Le Maire est à votre écoute sur rendez-vous.

☎ 03 29 79 56 00

À la minorité

Un développement économique à retrouver

Bar-le-Duc, « l'inventeuse »

Le patrimoine de notre ville témoigne de son dynamisme économique à certaines périodes de son histoire. Le XVI^e siècle permettra à la ville de participer activement à ce grand mouvement qu'est la Renaissance. Plus proches de nous, des inventeurs ont joué un rôle important dans le Monde et pour la réputation de la ville. Pierre et Ernest Michaux, grâce à leur vélocipède, en représentent la figure historique majeure. Mais le nom de notre ville reste associé à Bergère de France et la qualité de sa laine. Aujourd'hui, des entreprises et des artisans perpétuent cette tradition d'innovation. Merci à eux !

Une politique économique à consolider

Chômage partiel, difficultés d'approvisionnement, investissements repoussés, factures d'énergie qui flambent, commandes annulées sont le souci quotidien des entreprises. C'est l'incertitude qui règne. Le remplacement de la passerelle du quartier de la Libération en est l'exemple. D'un projet initial à 250 000 euros, la facture finale s'élève à près de 900 000 euros. Les commandes publiques risquent de diminuer fortement en 2023. Nous pensons que la dispersion des aides économiques versées par la Communauté d'Agglomération aux entreprises n'est pas très efficace. Favorisons plutôt les conditions d'installation de nouvelles entreprises sur le territoire plutôt que de financer les outils de production et leur déménagement.

Un taux de chômage en trompe-l'œil

« Dans le désert, il n'y a pas de chômage ». Voici ce que l'on peut répondre à ceux qui se félicitent du faible taux de chômage. D'une part, ce n'est pas l'impression vécue par les personnes à la recherche d'un emploi et d'autre part, ce faible taux est lié au départ précoce des jeunes du territoire avant même leur première recherche d'emploi. S'il y a peu de chômage, c'est parce que des dispositifs d'insertion sont efficaces et parce que la population active diminue. Le temps de trajet domicile-travail s'allonge et la précarité des emplois fait entrer de nombreux salariés dans la pauvreté. Si des entreprises peinent à recruter, c'est aussi parce que la main d'œuvre extérieure hésite à s'installer en Meuse.

Continuez à nous écrire sur barleeduc2020@gmail.com. **Les élus de la liste « Vivre, partager, innover à Bar-le-Duc » (Divers gauche) Benoît Dejaiffe, Mathias Raulot, Atika Bensaadi, Benoît Damant, Sylvie Jolly, Alexandre Berger**

3) On peut se poser la question de la place d'un conseiller municipal d'opposition hormis le fait d'être présent en commission et au conseil municipal. En commission, tout est déjà pensé et rédigé. Le conseil municipal revient à un espace médiatique, seul outil pour les oppositions à se faire entendre.

4) Nous avons félicité la déprécarisation des postes des agentes du service enseignement surtout lorsque ces personnes veulent et savent travailler. Mais cette politique a été initiée en 2010 par une autre équipe, elle ne vous revient pas non plus.

5) Beaucoup trop de réalisations de la ville sont décevantes, parce que mal préparées comme la place Foch avec son béton et son matériau minéral au lieu de verdure, le marché, une boîte à sardines sans caractéristique architecturale locale, le centre-ville sans ses pistes cyclables.

Hélas, la Chambre régionale des comptes ne voit ou ne dit rien du manque de consultation réelle avec les habitants et de l'absence de vision d'ensemble. Notre position n'est donc pas à contre-courant de ce que nous écrivons. Cette publication rétablit la vérité. Il va falloir que la majorité s'y habitue !

N'hésitez à nous transmettre vos remarques et propositions :

Facebook : Dynamisons Bar-le-Duc - Mail : dynamisonsbarleeduc@gmail.com

Pierre-Étienne Pichon, Frédéric Verlant, Séverine Kubany, Emmanuel Cappeleare